



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Avancement de la ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN)

Question orale n° 14

### Texte de la question

Mme Agnès Firmin Le Bodo attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, chargé des transports, sur l'avancement du projet de ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN). Lancé en 2009 sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy et soutenu depuis par des gouvernements successifs, le projet de ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) a mobilisé des investissements et des études approfondies depuis plus de dix ans. À ce jour, plus de 100 millions d'euros ont été engagés par l'ensemble des partenaires. Ce projet, bien plus qu'une infrastructure locale, constitue une réponse ambitieuse aux enjeux de mobilité durable et de développement économique dans le Grand Ouest. La LNPN est un projet indispensable pour accompagner les mutations écologiques et logistiques de l'époque. Elle apportera des bénéfices considérables à travers un report modal essentiel des trajets de la route vers le rail et une libération des sillons pour le fret permettant de désengorger le réseau routier au profit des trains de marchandises. Alors que les délais s'allongent et que des doutes persistent quant à la concrétisation de cette infrastructure stratégique, elle souhaite savoir s'il peut réaffirmer l'engagement de l'État envers ce projet essentiel pour la Normandie mais aussi pour l'ensemble du pays.

### Texte de la réponse

#### LIGNE FERROVIAIRE PARIS-NORMANDIE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Agnès Firmin Le Bodo, pour exposer sa question, no 14, relative à la ligne ferroviaire Paris-Normandie.

**Mme Agnès Firmin Le Bodo** . Pour Napoléon, la Seine était la grande rue qui menait de Paris au Havre. Depuis, de nombreux projets ont été proposés, dont le plus récent est celui du Grand Paris, imaginé en 2009 par Antoine Grumbach, sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy. Un grand nombre de réalisations artistiques et technologiques ont vu le jour sur cet axe qui relie Paris au Havre en passant par Rouen. Il reste à réaliser l'infrastructure qui ouvrirait enfin Paris sur la mer : c'est le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN), un temps appelée « ligne à grande vitesse ».

Depuis 2009, les collectivités territoriales ont réalisé des investissements, notamment en matière d'études, à hauteur de plus de 100 millions d'euros. À ce jour, toujours aucun projet concret d'infrastructure. Il est urgent de faire cesser les soubresauts des uns et des autres afin que le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie puisse être ancré dans le marbre et avancer.

Ce projet véhicule de multiples enjeux. D'abord, un enjeu de mobilité durable pour les nombreux Havrais qui doivent se rendre à Paris et les nombreux Parisiens qui doivent rejoindre leur territoire en banlieue, ou même Rouen et Le Havre. Ensuite, c'est un enjeu de développement économique pour la France, étant donné l'importance du port du Havre. Enfin, en 2024, il n'est pas acceptable que l'évacuation des conteneurs se fasse à 85 % par des camions. Il est temps d'avancer.

Les acteurs économiques portuaires du Havre attendent une réponse ferme après le changement de pied de la région Île-de-France en septembre dernier, qui les a beaucoup inquiétés. Rappelons que la présidente du conseil régional a remis en cause l'accompagnement par l'Île-de-France des travaux et des études de la ligne nouvelle Paris-Normandie. Contrairement à ce qui a été dit, il ne s'agit aucunement d'un projet d'intérêt local : la LNPN est un projet d'intérêt national, qui concerne tant l'économie de la France que le développement écologique de notre territoire.

Monsieur le ministre délégué, pouvez-vous réaffirmer l'engagement de l'État à soutenir ce projet structurant pour le territoire et pour la France ? (M. Joël Bruneau applaudit.)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

**M. François Durovray, ministre délégué chargé des transports** . Je vous remercie pour votre question, qui porte sur un projet d'intérêt national, et non local. Soyez assurée que je suis attentivement l'avancée des études nécessaires à son développement – j'ai déjà eu l'occasion de me rendre au Havre à deux reprises. Je partage votre vision : le port du Havre a vocation à alimenter la première région d'Europe, au cœur de laquelle se trouve Paris, notre capitale. Hier encore, j'ai échangé avec Christian Blanc sur les études engagées en 2009 et sur les projets visant à ouvrir l'Île-de-France vers la mer.

Cependant, ce projet d'intérêt national suscite des inquiétudes – vous avez rappelé la position de la région Île-de-France. Dès ma prise de fonction, j'ai cherché à échanger avec toutes les parties prenantes. J'ai également désigné un nouveau préfet en charge de la vallée de la Seine, afin de rapprocher les positions et de faire en sorte que chaque territoire comprenne l'intérêt de cette infrastructure – c'est évident pour les Normands, moins pour les Franciliens. Des aménagements pourraient réduire les nuisances, qui existent déjà, puisque 85 % des déplacements se font aujourd'hui par la route – cette situation est très préjudiciable pour les riverains de l'axe Paris-Normandie.

Nous avons la volonté d'avancer dans les études, notamment sur les étoiles ferroviaires de Rouen et de Saint-Lazare. Sur ces sujets difficiles, nous pouvons trouver des consensus qui préfigureront la future ligne Paris-Normandie.

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Agnès Firmin Le Bodo.

**Mme Agnès Firmin Le Bodo** . Le député Joël Bruneau, assis non loin de moi, applaudit des deux mains, puisque ce projet concerne aussi la Normandie, et Mme la ministre déléguée Poussier-Winsback, assise à vos côtés, ne pourra qu'acquiescer. Toutefois, il est urgent d'avancer : le projet a été lancé en 2009 et nous sommes en 2024. Les industriels attendent. Ils ne sont pas les seuls. L'Île-de-France est concernée, au niveau de l'étoile ferroviaire de Saint-Lazare, mais ce projet concerne aussi le transport du quotidien : je pense à tous nos concitoyens, parisiens ou normands, qui voyagent entre Le Havre et Paris ; cette liaison doit être assurée dans de meilleures conditions de régularité. Il s'agit d'un enjeu de mobilité durable pour tous les Normands et pour tous les Parisiens de l'ouest de l'Île-de-France.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Agnès Firmin Le Bodo](#)

**Circonscription** : Seine-Maritime (7<sup>e</sup> circonscription) - Horizons & Indépendants

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 14

**Rubrique** : Transports ferroviaires

**Ministère interrogé** : Transports

**Ministère attributaire** : Transports

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [19 novembre 2024](#)

**Réponse publiée le :** 19 décembre 2024, page 7006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2024](#)